cet acte me semblait une belle preuve qu'elle avait réussi à faire accepter ses idées par ses auditeurs.

L'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail) dit que les communistes et les bolchevistes détestent la Fédération du commonwealth coopératif. Comment le pourraient-ils? Comment pourraient-ils résister à notre honorable collègue? Partout dans le monde nous voyons monter une agitation considérable qui prépare un mouvement destiné à détruire notre civilisation, et bien plus encore, la chrétienté. Or, ces agitateurs ont trouvé leurs meilleurs amis chez ceux qui ont dit: Pourquoi ne pas leur laisser la liberté d'exprimer leurs opinions? Par la parole? Non, par la force, la révolte organisée, en faisant avaler leurs opinions, même aux enfants privés de lait.

Mais j'irai plus loin. Comment pourraientils hair la Fédération du commonwealth coopératif? Je crois savoir que l'organisateur de la Fédération au Canada est M. George Williams, de Saskatchewan. Or, je dis à la Chambre, sans crainte d'être démenti, que ce monsieur George Williams est un stipendié de Moscou. Il me semble avoir entendu des murmures. Je vais citer mon autorité. J'ai lu dans la Revue des deux mondes, la plus importante revue du continent européen, un article signé par Michel d'Herbigny qui a fait, à la demande du pape, une étude des agissements communistes dans le monde entier. L'article a paru à la page 600 du numéro du 1er février 1933, 103e année d'existence de cette publication. Voici ce qu'il dit:

(Texte)

En dehors des grandes capitales ils travaillent aussi dans les immenses plaines de l'Ouest canadien, principalement dans la Saskatchewan. L'organisateur du parti y fut George Williams, ancien président de l'Union des fermiers. Invité à un voyage en U.R.S.S., il en revint plein d'admiration pour le plan quinquennal. Dans le journal des petits fermiers, The Western Producer, tout en menant, surtout depuis le début de 1932, une campagne active pour prôner la révolution, George Williams évite et recommande d'éviter dans le langage tout ce qui amènerait une application du paragraphe 98 du Code criminel...

Il prône la municipalisation et l'étatisation, etc., et la suppression des "obstacles religieux."

M. WOODSWORTH: L'honorable député me permet-il de poser une question?

M. LAVERGNE: Certainement.

M. WOODSWORTH: Sur quelle autorité l'honorable député se base-t-il pour dire que M. George Williams est l'organisateur de la Fédération du commonwealth coopératif?

M. TURNBULL: Dites-nous qui il est. [M. LaVergne.]

M. Lavergne: La question est raisonnable; ma réponse le sera aussi. Personnellement, je ne peux m'appuyer sur aucune autorité, mais je l'ai déclaré déjà deux fois à mon honorable ami, il y a environ une semaine et je l'ai répété encore aujourd'hui sans qu'il l'ait nié.

M. WOODSWORTH: Eh bien, je le nie aujourd'hui. Il fait partie du comité exécutif. En outre, je dois dire que j'ai maintes fois entendu M. Williams dénoncer le parti communiste et dire que nous ne voulions pas de Russie ici.

M. Lavergne: Je dois accepter la dénégation de mon honorable ami, mais je regrette pour lui et son parti qu'elle n'ait pas été faite il y a une semaine.

M. WOODSWORTH: Je ne sais si l'Orateur suppléant occupait le fauteuil présidentiel à ce moment-là, mais...

L'hon. M. GUTHRIE: Monsieur l'Orateur, que fait-on du règlement?

M. l'ORATEUR: Si l'honorable député qui a la parole reprend son siège et tolère une interruption, l'Orateur ne peut l'empêcher.

M. Lavergne: Je n'ai aucune objection, monsieur l'Orateur; je veux être juste. Je ne déguise pas ma pensée. Je ne me réfugie pas derrière des théories qui ont fait leurs preuves dans le monde entier: en Espagne, au Mexique, en Russie et en France. En France on a eu Danton et avant lui Mirabeau et Lafayette; on a eu les Girondins avant Robespierre; en Russie, Kerensky, et en Espagne, Maura. Toujours et partout il y eut quelqu'un pour frayer le chemin à la révolution.

Dans notre pays,—sur ce point je vais peutêtre contredire l'honorable ministre de la Justice,—je regrette de voir des noms anglosaxons dans la liste des communistes. Le ministre de la Justice a eu la fierté, la loyauté, comment dirais-je, la pudeur de ne pas citer de noms à la Chambre, l'autre jour, mais la province de Québec,—et je crois pouvoir parler aussi au nom de mes compatriotes de langue anglaise,—ne sera pas dupe. Un clin d'œil vaut une affirmation. Or nous savons qu'il se fait une agitation pour détruire nos institutions par la révolution, et dans ces conditions, monsieur l'Orateur, nous avons besoin plus que jamais de l'article 98.

Je défie les députés de l'extrême-gauche de dire où, quand et comment l'article 98 peut empêcher un honnête homme d'exprimer d'honnêtes idées. J'ai une certaine expérience des cours criminelles; j'ai peut-être plaidé pour plus de communistes que n'importe qui et je sais qu'ils ont toujours eu un procès impartial, même ceux qui ont été expulsés du pays, car